



JARDIN DU NOUS MODELE DE CONSTITUTION

Version v2.3¹

Bienvenue dans ce modèle de constitution,

[Créer et animer un jardin.](#)

Pour rappel, il y a quelques conditions à respecter pour créer un Jardin Du Nous.

Ces conditions nourrissent plusieurs intentions :

- Elles permettent de s'assurer que nous parlons de la même chose lorsque nous parlons de Jardin Du Nous
- Elles permettent de créer des éléments de constitutions partageables, ceux-ci participent à la création de commun
- Elles offrent un cadre qui stimule la créativité et les échanges de points de vue sur des sujets qui nous paraissent essentiels à la création et au fonctionnement d'un Jardin (la gouvernance, l'inclusion, le modèle économique....).

En ce sens, nous appelons ces conditions, **le code source d'un Jardin**, car c'est ce qui permet de faire communauté à partir de Jardins autonomes et reliés.

Code couleur: Ces rubriques à remplir obligatoirement sont de couleur verte et sont identifiables grâce une mention (**obligatoirement à compléter**)

Au delà de ces conditions, tous les autres éléments sont :

- soit des propositions de bonnes pratiques que nous vous recommandons
- soit des exemples qui peuvent vous servir comme base ou comme source d'inspiration

Code couleur : Ces rubriques optionnelles, les consignes, les suggestions et les exemples sont de couleur orange.

¹ Ont contribué à cette version : [Yvan Schallenberger](#), [Gaël VIOLAS](#), [Anna CRUAUD](#), [Romain Vignes](#)

Pour toute question ou contribuer à votre tour à l'amélioration de cette constitution, c'est ici:
[Grand Jardin - Créer et Animer un Jardin](#)

Jardin de l'Après-ADN

Jardin thématique créé le / mars / 2021

SOMMAIRE

Pourquoi?

Raison d'être du jardin

Questions clés traitées dans ce jardin

Pour qui ?

Quoi ?

Nom du jardin

Type de jardin

Date de création du jardin

Type d'activité du jardin

Comment ?

Redevabilités du Jardin

Vis à vis de la communauté des JdN:

Vis à vis des Jardinier·e·s du jardin

Engagement des Jardinier.es

Gouvernance du jardin

Modalités pour faire respecter et faire évoluer cette constitution

Entrées et sorties du Jardin

Modalités économiques :

Outils collaboratifs :

Pourquoi?

Raison d'être du jardin

Raison d'être commune à tous les Jardins : Apprendre ensemble à cultiver la coopération dans nos organisations

Raison d'être spécifique à ce Jardin:

Poursuivre le lien créer à l'occasion d'un Atelier du Nous en pratiquant la GP et les outils d'IC en les mettant aux services de nos défis.

Questions clés traitées dans ce jardin

Comment développer ma posture de coopération dans un cercle en gouvernance partagée
Comment intégrer les outils de gouvernance partagée de l'UDN et les outils d'IC au profit d'un sujet à traiter.

Pour qui ?

Ce Jardin est ouvert aux jardinier·e·s

Ce Jardin est ouvert aux personnes qui ont suivi un Atelier du Nous avec l'UdN ou la coopérative Hum.

Quoi ?

Nom du jardin

Jardin de l'Après-ADN

Type de jardin

- ★ Jardin thématique : poursuivre au-delà de notre ADN , en auto-apprentissage mis au service des idées et projets des Jardinier·e·s.

Date de création du jardin

Mai 2021

Type d'activité du jardin

Des séances de co développement et de pratique des outils de la GP sont organisées régulièrement pour travailler sur la problématique d'un·e Jardinier·e

Partage et accueil pour découvrir la communauté des JdN. Utiliser notre expérience post-ADN février 2021 et celle de nouveaux Jardinier·e·s pour enrichir un "Sas d'accueil" vers la plateforme et la communauté.

Se lancer , en appliquant un modèle GP et des outils IC, pour résoudre une ou plusieurs défis amenés par les Jardinier·e·s

Comment ?

Redevabilités du Jardin

Le Jardin, au travers de ses cercles de gouvernance et notamment le noyau, s'engage à assurer les responsabilités suivantes :

Vis-à-vis de la communauté des JdN :

- ★ Assurer la **reliance avec la communauté** des Jardinier·e·s :
 - en désignant au moins une personne contact pour l'équipe d'animation du Grand Jardin Laurence.debruyne@aliceadsl.fr
 - en mettant à jour régulièrement la fiche de présentation du Jardin sur l'intranet ainsi que le lien vers la constitution en vigueur
 - en relayant les informations de la communauté au sein du Jardin.
 - en incitant les membres du Jardin à s'inscrire sur la carte des Jardiniers et à signer la charte des Jardiniers du Nous.
- ★ Contribuer à l'**évolution des communs** pédagogiques et numériques
 - en partageant les ressources créées (déroulé d'animation, kits d'accueil, fiches outils...) et les expériences récoltées lors des activités du Jardin

- en contribuant à la cartographie et à l'amélioration des ressources existantes (retours d'usages, suggestions d'améliorations, corrections...).
- en contribuant à l'élaboration et la bonification des éléments structurels de la communauté (outils numériques, modèle économique, communication...).
- en relayant les appels à cotisations conscientes pour financer les fonctions et ressources communes de la communauté.

Vis à vis des Jardinier·e·s du jardin

- ★ Mettre en place et tenir à jour les **supports d'information et de collaboration du Jardin** : page wiki, espace intranet...
- ★ Assurer le **dynamisme des activités** du jardin
- ★ Prendre en compte les **besoins des Jardinier·e·s**
- ★ Veiller à ce que les espaces de débriefing et de capitalisation des séances de jardinage soient réalisés.
- ★ Faire respecter et faire évoluer cette constitution

Engagement des Jardinier.e.s

Pour créer avec mes pairs un climat optimal d'apprentissage et de constitution de communs, chaque membre du Jardin s'engage sur les 10 engagements du Jardiniers du Nous ci-dessous.

Bienveillance	Respect des règles du Jeu
Je tends vers la bienveillance pour moi, pour l'autre, pour le groupe, son environnement et ses outils. Je m'engage à ne pas dire ou faire quelque chose en souhaitant consciemment porter préjudice à un.e membre, aux outils, ou au bon fonctionnement de la dynamique collective.	Je m'engage à respecter les règles du Jeu de la communauté, et notamment ses principes de gouvernance et l'usage des termes et marques collectives (UdN, Jardinier.e-s du Nous, Jardins, Ateliers du Nous...).
Souveraineté	Engagement
Je suis en responsabilité de mes émotions, d'exprimer mes besoins, de faire des demandes, des propositions, d'objecter. Je choisis ce que je souhaite partager, faire ou ne pas faire en conscience de mes limites et de celles des autres.	Le respect de mes engagements est essentiel à la dynamique collective. Avant de m'engager dans un groupe ou dans un rôle, j'évalue mes capacités réelles à le faire. Avant de m'en désengager, j'en mesure les conséquences négatives et cherche avec mes pairs les moyens de les réduire.
Equivalence	Confidentialité
Quelle que soit ma formation, mon statut, mon expérience ou mon expertise, ma contribution à l'apprentissage commun est bienvenue et complémentaire à celle des autres	L'intimité d'un Jardin ou d'un travail en sous groupe est précieuse pour mon authenticité. Je m'engage à respecter la confidentialité des situations personnelles et organisationnelles exposées dans ces différents espaces.
Apprenance	Communs
Au sein de la communauté des Jardinier-es, je peux tester, expérimenter et tomber sans me faire mal. J'y cultive un état d'esprit de jeu permanent, prêt-e à tout moment à saisir dans ce qui advient une occasion pour apprendre et progresser.	Je contribue à la cartographie, à l'extraction, à la transmission et la gestion des connaissances (outils, expériences) susceptibles d'être utiles à d'autres Jardinier.e-s. Je partage ces connaissances produites par le biais de licences libres afin d'alimenter les communs pédagogiques de la communauté.
Humilité	Coreponsabilité
Je mets de la conscience sur mes domaines de compétences et d'incompétences afin de sécuriser mon chemin d'apprentissage et celui de mes pairs. c (co-animation, espace de débriefing, supervision...).	Je mets de la conscience sur les ressources humaines et techniques nécessaires au bon fonctionnement de la communauté et à la valeur que j'en retire (animation, outils numériques...). Je contribue à prendre soin de ces ressources par des contributions en temps ou en argent.

Gouvernance du jardin

★ **Les modes de prise de décision et de définition des rôles
(obligatoirement à compléter)**

Gestion par Consentement

- ★ **Le Noyau** a pour membre les participants issu de l'ADN février 2021 à IZARIAT, ce noyau est l'organe de gouvernance du Jardin.
- ★ Lorsqu'un Jardinier·e·s apporte un sujet suffisamment conséquent pour qu'un Défi soit initié, un cercle dédié peut être créé sur la durée, avec un rôle 1er Lien issu du noyau et à l'issu d'une GPC au sein du noyau. Le Jardinier·e·s présente son projet pour alimenter la décision du noyau.
- Ce cercle "projet" dispose des mêmes règles de fonctionnement et redevabilité vis-à-vis du noyau, des Jardinier·e·s et de la communauté des JdN. Il élira en son sein, un second lien qui intégrera le temps du projet, le Noyau sur les réunions en lien avec le projet de ce sous-cercle.

LES RÔLES du NOYAU :

- ★ le Noyau gère le fonctionnement du Jardin, est pour cette mission, il dispose de rôles réguliers et structurant qui sont :

Facilitation
Secrétariat
1er Lien

Ces rôles sont définis au consentement des membres du Noyau (processus GPC)

L'affectation de ces rôles s'effectue :

- en Élection Sans candidats pour les rôles structurels facilitation, secrétariat, et 1er lien
- par affectation par le rôle 1er lien pour les autres rôles.

LA COMPOSITION du NOYAU

Par sa genèse, le NOYAU du Jardin est composé des participants de l'Atelier du Nous de février 2021.

Cependant, le NOYAU ne s'interdit pas de réfléchir à proposer l'accès à un Jardinier·e d'un autre ADN. L'entrée dans le NOYAU est alors décidée au consentement de ses membres présent·e·s, qui peuvent décider de prendre cette décision avec les membres du Jardin.

La sortie et l'exclusion du NOYAU, suit le même procédé que pour un·e Jardinier·e.

Le NOYAU, est composé actuellement des personnes suivantes :

- liste des participants d'ADN qui valide leur envie de participer à ce jardin (à construire)

Modalités pour faire respecter et faire évoluer cette constitution

Tout membre du Jardin peut faire référence à cette constitution pour la faire respecter.
Il·elle peut demander son évolution. Les membres du noyau du Jardin organisent alors des espaces de concertation au sein du Jardin. La décision finale est prise au consentement par les membres du Noyau, qui peuvent décider de faire participer à cette décision tout ou partie du Jardin.

Entrées et sorties du Jardin

★ Processus d'entrée :

Envoyer à mail au rôle contact du Jardin en précisant l'Atelier du Nous suivi.
Une réunion d'accueil est alors organisée par et avec plusieurs membres du noyau.
Dans un premier temps, l'acceptation est soumise à une GPC au sein du noyau

★ Processus de sortie :

Si je décide de rompre mon engagement initial dans ce jardin, je m'engage à en avertir en amont un·e membre du noyau du Jardin qui organisera un cercle de parole, de préférence en présentiel lors d'une rencontre ou à défaut lors d'une réunion à distance.
Durant ce cercle, je m'engage à exposer les raisons authentiques de mon choix, et à écouter l'expression des ressentis des membres présent·e·s sur mon départ.
Je veillerai aussi à transmettre toutes les informations et livrables utiles en ma possession, pour la poursuite des engagements entamés pour ce jardin.

★ Processus de régulation :

Je peux demander à un·e membre du noyau d'organiser un cercle de régulation pour traiter de la difficulté inter relationnelle avec un·e autre membre du Jardin.

★ Processus de séparation :

Au terme de cette régulation je peux demander l'exclusion de ce membre.
Le membre du noyau organise alors une décision au consentement avec tou·te·s les membres du Noyau pour décision.
Les membres du Noyau peuvent décider d'inviter d'autres membres du Jardin à cette prise de décision.
La personne visée par ce processus est invitée à s'exprimer mais n'a pas le droit d'objection dans ce cercle.

Modalités économiques :

★ (obligatoirement à compléter)

bénévolat

Préciser si d'éventuels échanges économiques (argent, temps, monnaie complémentaires) **sont associés à certaines activités** (séances avec intervenant·e·s extérieur·e·s, location de salles...).

NOTE IMPORTANTE

Les fonctions d'animation interne d'un Jardin sont **par défaut bénévoles**, sauf dans le cadre des Jardins tutorés qui relèvent d'un autre cadre en cours de définition.(en cours de définition).

Si le jardin collecte de l'argent durant ses activités, au delà de la couverture des frais fixes nécessaires à vos rencontres (déplacements, nourriture, location de matériel ou de salles) **une contribution consciente est à reverser au Grand Jardin** pour financer le fonctionnement de la communauté. Ce montant est laissé à la libre appréciation du Jardin.

Merci de le préciser dans cette constitution si c'est le cas.

Outils collaboratifs :

Les outils collaboratifs du Jardin sont ceux de la plateforme digitale des Jardinier·e·s du nous (intranet et wikis)